

Procès Verbal du Conseil Municipal de SAINT AQUILIN du Lundi 15 Janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de Saint Aquilin, dûment convoqué en date du mardi 9 janvier 2024 s'est réuni en session ordinaire à la mairie , sous la présidence de Madame Annie Lespinasse maire.

Sont présents : Annie Lespinasse, Michel Courbalay, Jean Marc Vergnes, Philippe Cherchouly, Annie Roby, Fanny Parade, Aurelie Neumann, Pascal Paternault

Absent excusé avec procuration : Daniel Desmaison,

Invitée : Pauline Fernandes secrétaire de Mairie de St Aquilin.

En préambule à la présente séance, Mme le Maire propose à Philippe CHERCHOULY d'assurer le secrétariat de la séance, celui-ci acceptant cette mission.

Après avoir remercié les conseillers de leur participation, Mme le Maire précise que le procès verbal du conseil du 1^o décembre sera validé lors de la prochaine séance en février.

Elle présente ensuite l'ordre du jour :

- 1. Renouvellement du contrat statutaire CNP Assurances**
- 2. Décision modificative du budget principal de la commune**
- 3. Questions diverses :**

Point n°1 : Renouvellement du contrat statutaire CNP Assurances

Mme le Maire rappelle que les collectivités locales doivent supporter pour le personnel, le paiement des prestations en cas de maladie, d'accident du travail, maternité invalidité, décès. Compte tenu des risques financiers importants liés à la survenance de ces événements, et des arrêts maladie de certains agents, madame le Maire propose le renouvellement d'une assurance statutaire CNP pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à signer les contrats d'assurances statutaires CNP pour l'année 2024.

Point n°2 : Décision modificative du budget principal de la commune

Madame le maire informe les participants qu'il convient de prendre une décision modificative pour régulariser le compte 66111 (intérêts réglés à échéance)

Madame le maire propose d'effectuer la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement			
60631	Fournitures d'entretien	-270,05 €	
66111	Intérêts réglés à échéances		270,05 €

Cette proposition est ensuite soumise au vote, et adoptée à l'unanimité,

Point n° 3 Questions diverses

Madame le Maire propose d'arrêter les dates des prochaines manifestations.

Repas des aînés le Dimanche 11 Février à 12 H

Voeux du maire le Samedi 20 Janvier à 18h

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30